

MAIRIE DE  
CHANTRAINEDEPARTEMENT DES  
VOSGES  
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2008

**Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, et après avoir observé une minute de silence à la mémoire de Monsieur René PICARDEL, Maire honoraire, le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes et pris connaissance des informations suivantes :**

- \* A refusé l'extension au 1<sup>er</sup> janvier 2009 du périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière et l'arrivée des Communes d'Uzemain et de Charmois l'Orgueilleux.
- \* A rapporté la délibération n° 147/2008 accordant une subvention au Judo-Club de Chantraine, la compétence relative à la gestion du Judo-Club ayant été transférée à la C.C.P.O.V.A..
- \* A autorisé le Maire à faire une proposition d'acquisition pour un montant de 195.000 € au propriétaire de l'immeuble et des parcelles cadastrées AK 63 et 66 situés 4, Impasse Payonne.
- \* A voté les frais scolaires 2009, la participation communale aux différents séjours et celle aux séances de piscine de l'école maternelle Julia Colin.
- \* A fixé le montant des frais occasionnés par le déplacement des personnels de la collectivité.
- \* A fixé le montant de l'indemnité de conseil versée au receveur municipal à taux plein.
- \* A voté la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- \* A fixé les modalités de la gratuité des salles accordée annuellement aux associations et clubs de la ville.
- \* A voté le remboursement de 70,09 € à l'A.S.M. pour les frais occasionnés par l'accueil de la troupe des Jodelles le samedi 29 novembre.
- \* A constitué un groupe de réflexion sur la problématique des transports dans la cité et les clés de répartition des frais entre les communes du S.I.T.A.S. ; celui-ci est constitué de Marcel Courrier, François Diot, Marc Barbaux, Martine Ohnimus, Jean-Pascal Valdenaire et François Renolleau. Ce groupe se réunira le lundi 22 décembre à 18h30 en mairie.
- \* A pris connaissance du document de réflexion proposé par Marc Barbaux quant à la réfection future de la rue du Général Leclerc.
- \* A pris connaissance d'informations diverses : prix d'encouragement obtenu par la ville au Concours Départemental 2008 des villes fleuries, obtention pour la seconde année consécutive de deux arobas au Challenge des Villes Internet, formations proposées le 17 décembre et le 4 février par le Syndicat Mixte pour la Gestion des Déchets, dates des prochaines séances des Concerts Classiques, relecture du bulletin « Chantraine'Echo » le samedi 20 décembre à 9 heures, dépôt des articles pour le n° 2 de « Chantraine'Infos » le lundi 15 décembre, réunion de la Commission « Développement Economique » le mardi 16 décembre à 18 heures et état d'avancement de la refonte du site Internet de la ville.